

## **Point de situation – Afrique de l’Ouest – 25/05 D’après CAA**

### **Contexte général**

#### **Situation au 25/05/2020 : Nombre de cas détectés (Nombre de morts)**

Guinée : 3275 (20)  
Sénégal : 3047 (35)  
Côte d’Ivoire : 2376 (30)  
Guinée Bissau : 1173 (6)  
Mali : 1030 (65)  
Burkina-Faso : 832 (52)  
Sierra Leone : 707 (40)  
Cap Vert : 380 (3)  
Mauritanie : 237 (6)  
Liberia : 265 (26)  
Gambie : 25 (1)

### **Circulation des marchandises (certificats sanitaires, difficultés de circulation et d’acheminement, difficultés export/import)**

#### **GUINEE : COVID-19 : le transport routier fortement ralenti**

Depuis près de deux mois, à la suite du décret pris par le Président Alpha Condé restreignant les déplacements entre Conakry et l’intérieur du pays en réponse à la crise de COVID-19, les transporteurs routiers subissent des blocages sur la route, ayant pour effet de rallonger considérablement les temps de transport.

En cause, l’obligation pour ces transporteurs d’effectuer un test de dépistage du COVID-19 au camp Kwamé N’Krumah, situé dans la préfecture de Coyah, dédié à cette opération. Des transporteurs se plaignent de devoir attendre plusieurs heures et sans respect de la distanciation physique avant de recevoir un ticket leur donnant droit à un dépistage, pour un test parfois réalisé seulement le lendemain et dont le résultat n’est pas immédiatement connu.

De plus, de nombreux barrages militaires bloquent le passage à plusieurs endroits stratégiques de l’axe Conakry-Kindia-Mamou qu’emprunte la route nationale numéro 1. Le barrage de Sèguèya, situé à 10 kilomètres de Kindia, celui de Kouriah (commune de Coyah), de Sabouyah (commune de Friguiagbé), sont autant de goulots d’étranglement pour ces chauffeurs, qui transportent parfois des marchandises périssables.

## **Problématiques spécifiques à certaines filières (difficulté d'appro, d'écoulement, de gestion de co-produits etc...)**

### **Burkina Faso : Campagne agricole 2020-2021 au Nord : 348 598 tonnes de céréales attendues**

A l'occasion de sa journée de programmation de la campagne agricole tenue le 5 mai, la Direction régionale de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles du Nord (DRAAHA) a communiqué sur ses objectifs pour la campagne 2020/2021. La DRAAHA prévoit ainsi : (i) une production de 348 598 tonnes de céréales, dont 32 498 tonnes de riz ; (ii) une production de rente de 40 475 tonnes ; (iii) 53 280 tonnes d'autres cultures vivrières. D'importants investissements sont attendus des partenaires au développement, notamment de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM), pour le financement de l'aménagement de 6.130 ha de terres dégradées, la dotation en intrants, l'aménagement de bas-fonds d'une superficie totale de 930 ha, ou encore l'accompagnement à la production au profit des personnes déplacées internes. Le budget estimé de la DRAAH-nord et ses partenaires pour cette campagne 2020-2021 est d'environ 174 M FCFA (265 K EUR)

### **Burkina Faso : Des pertes estimées à 7 Mds FCFA pour la filière burkinabé du coton**

La filière Coton burkinabé est fortement impactée par la pandémie du Covid19. Des stocks de 27 000 tonnes de coton fibre restent stockés sur le site de la première société cotonnière du pays, la Société burkinabé des fibres textiles (SOFITEX), qui prévoit de vendre 45 000 tonnes de coton fibre en 2020. D'autres stocks sont également bloqués dans les ports de la sous-région, entraînant des coûts supplémentaires d'entreposage (306 MFCFA de juin à août 2020). La baisse sensible de la consommation mondiale entraîne d'autre part une baisse du prix de ventes de 15% à 830 FCFA/kg. Cette baisse couplée au fait que les factures ne sont payées qu'après embarquement sur les bateaux, créent des tensions de trésorerie pour les sociétés cotonnières. Les pertes sont estimées à ce jour à 7 Mds FCFA. Cette situation aura sans conteste des répercussions sur la nouvelle campagne qui débute en mai/juin avec une baisse attendue du prix d'achat aux producteurs de coton.

## **Les effets de la crise sur les prix de l'alimentation et sur la sécurité alimentaire des populations est assez différents d'un pays à l'autre :**

### ***Burkina Faso :***

Dans un contexte déflationniste, l'indice des prix de l'alimentation reste orienté à la baisse même si celle-ci est moins marquée depuis janvier (-2,1% en janvier, -0,4% en février et -0,6% en mars en tendance annuelle).

Cette baisse des prix est surtout liée à l'appauvrissement général des populations et ne suffira pas à garantir l'approvisionnement des populations (en particulier dans les zones où sévit l'insécurité).

Par ailleurs, les relevés de prix des produits de première nécessité (céréales) sur les marchés par le PAM montrent des situations assez contrastées d'une région à l'autre.

#### ***Côte d'Ivoire :***

Dans un contexte de hausse des prix à la consommation, l'inflation sur les prix de l'alimentation, qui se situait en tendance annuelle à 3,6% en janvier, s'est accélérée dès février avec les « achats compulsifs de précaution » pour se situer à 5,7% en mars puis 5,6% en avril en glissement annuel.

Si l'alimentation n'est qu'un des facteurs de l'accroissement général du coût de la vie, il n'en demeure pas moins que ce poste est stratégique notamment pour les populations urbaines les moins favorisées qui sont aussi celles qui ont été les principales victimes des pertes de revenus liées à un ralentissement de l'activité informelle.

#### ***Cap Vert :***

Dans un contexte légèrement inflationniste, l'indice des prix de l'alimentation connaît depuis décembre dernier des pressions à la hausse (supérieur à 4% en glissement annuel).

Les populations les plus sensibles de ce pays privé de ses ressources liées à l'activité touristique pourraient connaître ponctuellement des situations difficiles.

#### ***Gambie :***

Dans un contexte inflationniste, les prix des denrées connaissent en fin d'année 2019 des augmentations très significatives (7,92% en janvier en g.a. d'après la Banque centrale). Il est probable que la situation se soit aggravée avec la crise sanitaire.

#### ***Guinée :***

Dans un contexte fortement inflationniste, le prix de l'alimentation connaît depuis plus d'un an des hausses répétées ; ainsi, l'indice des prix de l'alimentation se situait à 12% en tendance annuelle en février (dernière donnée disponible).

Les récoltes relativement médiocres et les difficultés logistiques consécutives à la crise du COVID 19 risquent d'aggraver cette pression à la hausse qui pèse déjà sur les populations urbaines et des zones rurales les plus enclavées.

Enfin, les tensions politiques pourraient à court terme rendre le tableau encore plus dramatique.

#### ***Guinée Bissau :***

Après une année marquée par un contexte désinflationniste, l'inflation est finalement repassée en territoire positif en mars à 1,3% en g.a. contre -0,6% le mois précédent.

Notons que ce pays dont l'agriculture est très vivrière, est assez peu intégré dans les flux d'échanges de produits agricoles, il exporte essentiellement de la noix d'anacarde (plus de 80% de ses ventes à l'étranger) et ses importations restent modestes.

**Libéria :**

En 2019, le pays a enregistré une inflation forte, supérieure à 20%, avec des prix de l'alimentation qui ont suivi la même tendance.

Avec la crise sanitaire qui handicapera les importations (60% des apports alimentaires), des récoltes décevantes liées notamment à la présence endémique de la chenille légionnaire d'automne et la dépréciation de la monnaie locale, on est en droit de s'inquiéter sur l'accès des populations pauvres (84% de la population sous le seuil de pauvreté) à l'alimentation.

**Mali :**

Dans un contexte déflationniste, le prix des aliments est resté relativement stable jusqu'en avril malgré l'attitude spéculative de certains opérateurs à l'approche du Ramadan qui coïncide avec le début la période de soudure agricole et pastorale.

Toutefois, la note de suivi hebdomadaire (première semaine de mai) des prix des produits de première nécessité publié par l'institut national de la statistique indique de récentes hausses 4.5% du prix des produits de première (riz, bœuf, sucre, etc.) depuis la fin mars. Ce sont les céréales locales et importées et le sucre qui expliquent cette montée des prix.

Par ailleurs, la situation est contrastée entre les régions faiblement productrices (Kaye, Gao...) où les prix sont significativement supérieurs au niveau national et les autres.

Cette tension sur les prix ne peut qu'aggraver une situation déjà difficile en raison de l'insécurité régnant sur une partie du territoire.

**Mauritanie :**

Dans un contexte inflationniste, les prix des produits alimentaires de base progressent depuis le troisième trimestre 2019. Les céréales, le sucre et l'huile sont les produits dont le prix est à la hausse. Inversement les prix du poisson - du fait de la fermeture de certain débouché à l'export - s'est effondré et le gouvernement en distribue gratuitement aux populations les plus défavorisées. De même, les bovins - privés de débouché en raison des fermetures de frontières - sont bradés à des commerçants locaux et leurs viandes se retrouvent à bas prix sur les marchés locaux.

**Sénégal :**

Dans un contexte où l'inflation semble s'accélérer depuis le début de l'année, le prix de l'alimentation affiche une tendance haussière (+3,8% en tendance annuelle en avril) malgré de bonnes récoltes.

Le gouvernement a tenté de freiner cette inflation pour les produits de première nécessité (contrôle des marchés) et a mis en place des distributions de nourriture aux familles les moins favorisées.

## **Sierra Leone :**

Dans un contexte très inflationniste (près de 14% en tendance annuelle pour janvier dernier) le prix des denrées est en hausse plus modérée (autour de 8% en pour la tendance annuelle en janvier et février qui sont les derniers chiffres connus).

Le pays, marqué sans doute par la récente épidémie d'Ebola, a réagi très vivement aux premiers cas de COVID 19, et le prix du riz sur les marchés de la capitale aurait grimpé de plus de 30% à la suite de comportement de panique des consommateurs.

Cette inflation non maîtrisée aggravera la situation des populations qui étaient déjà en situation d'insécurité alimentaire (ainsi les personnes ayant besoin d'une aide alimentaire passeraient de 1 million en mars à passer à 1,3 million pendant la période de soudure de juin à août 2020).

## **Mesures de gestion de main d'œuvre**

### **Libéria : Le producteur d'huile de palme Golden Veroleum réduit sa masse salariale de 10 %**

Le premier producteur d'huile de palme au Libéria, Golden Veroleum (GVL), a réduit de 10 % (443 emplois) son effectif dans le pays. Le porte-parole de la compagnie, Alphonso Kofi, a précisé que cette coupe vise aussi bien les employés que les cadres. Celle-ci fait suite aux mauvais résultats de l'entreprise, en raison de la pandémie mondiale du coronavirus. Sous l'effet du ralentissement de la demande mondiale, les cours de l'huile de palme brute ont en effet plongé ces derniers mois (-26,7% depuis janvier 2020). Pour rappel, Golden Veroleum a signé en 2010 avec le gouvernement libérien, un contrat de concession de 65 ans portant sur une superficie totale de 350 000 hectares, soit environ 2,5% de la superficie totale du pays.

## **Mesures transversales de soutien à l'économie**

**Mali : Premier pays à obtenir la suspension du paiement de sa dette par le Club de Paris Au titre de l'initiative du G20 relative au moratoire sur le service de la dette :** le Club de Paris a approuvé la suspension du service de la dette du Mali envers les pays créanciers membres, du 1er mai au 31 décembre 2020. Le report de paiement, évalué à 23 Mds FCFA, sera échelonné sur trois ans à compter de 2022. Le Mali est le premier pays bénéficiaire officiel du moratoire. Pour rappel, les ministres des Finances du G20 et les créanciers du Club de Paris s'étaient accordés, le 15 avril 2020, sur une suspension temporaire du service de la dette pour les pays les plus pauvres, faisant écho à la demande formulée le 19 mars par les ministres africains des Finances, sous l'égide de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, puis reprise par la Banque mondiale et le FMI. L'objectif du moratoire est d'aider ces pays à faire face économiquement aux conséquences de la pandémie du COVID-19, notamment en leur permettant d'utiliser l'espace budgétaire créé pour augmenter les dépenses sociales, sanitaires ou économiques en réponse à la crise.

## **Sierra Leone : Le gouvernement annonce un plan de riposte économique de 166 M USD face au COVID-19 :**

Le gouvernement sierra léonais a annoncé, le 18 mai 2020, le lancement d'un « Programme de réponse économique à action rapide », d'un montant estimé à 166 M USD. Ce plan de riposte vise notamment à constituer et maintenir un niveau de stock adéquat de produits de base essentiels, avec des prix stables, et à fournir un soutien aux entreprises les plus touchées afin de leur permettre de poursuivre leurs activités et d'éviter les licenciements d'employés. Le plan devrait également fournir des filets de sécurité aux groupes vulnérables, soutenir les travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre et apporter une aide à la production et à la transformation locales de denrées alimentaires de base. Un programme national de microcrédit, déjà présent dans le budget 2020 initial, devrait être mis en place. Le gouvernement fera appel aux partenaires de développement pour le financement de ce plan. Selon l'économiste en chef du Ministère des Finances, l'économie sierra-léonaise devrait se contracter, à -3,1% en 2020, contre des prévisions de croissance initiales de +4,2%.